

Hon. Dr. Tupper followed in support of the Government. He argued with much force that as the Americans showed no disposition to renew reciprocal relations, it was necessary for Canada to pursue an independent policy of its own. This policy had been pressed upon the Government and upon Parliament by all parts of the country. He ventured to say that never before in these Provinces had a Government received such warm and enthusiastic expressions of approval as when the Finance Minister came down and propounded it to the House, (hear, hear). It had caused the utmost satisfaction throughout the country, and he felt would have been cordially approved of everywhere. Those members of the House who had led the Government on to adopt that policy, who had raised no note of warning that it would fail to be accepted by them, were bound in honour to give the Government their support in carrying it through the Legislature, and not give way to the clamour that had been raised on account of the vacillation or apparent vacillation of the Ministry. He argued that Nova Scotia's interest demanded a duty on coal, and he professed to be as fully acquainted with the sentiment of the people of that Province as any hon. member of the House. With regard to the speech of the member for Montreal Centre last night, he (Dr. Tupper) was satisfied he had allowed himself to be carried away by a momentary feeling, that he failed to apply that cool, sagacious and dispassionate judgment which he usually exhibited in dealing with subjects that came before the House, (hear, hear). He (Dr. Tupper) concluded by strongly appealing to the House to sustain the Government in the difficult position in which it was placed, and to inaugurate a policy which he was satisfied would promote the interests of all parts of the Dominion and build up its prosperity upon a sure and solid foundation.

Hon. Mr. Dorion said that last year there were 356,000 tons of coal imported into the Province. Of this 4,000 came from Nova Scotia; 196,000 from the United Provinces; and 159,000 from Great Britain to the Upper Provinces; and 26,000 from Great Britain to New Brunswick. Under the new tariff he calculated that 93,000 additional tons would be imported from Nova Scotia, from which \$46,000 would be derived. If a tax was put on flour, Nova Scotia would pay \$39,000 on her importations. New Brunswick would pay \$15,000 and Quebec \$25,000; a total of about \$77,000 paid by the different Provinces, in order that Nova Scotia should get the \$46,000 on coal. The whole Province was to be taxed to benefit coal mine and salt spring proprietors. If anything would prevent a renewal of reciproci-

L'honorable Dr Tupper prend la défense du Gouvernement. Il soutient avec force que, comme les Américains n'ont pas manifesté d'intérêt en faveur du renouement des liens de réciprocité, le Canada devrait poursuivre sa politique sur une base indépendante. Cette politique a été suggérée au Gouvernement et au Parlement par toutes les régions du pays. Il va même jusqu'à dire que, jamais auparavant le Gouvernement n'avait reçu, dans ces provinces, une approbation aussi chaleureuse et enthousiaste que lorsque le ministre des Finances est venu proposer sa politique à la Chambre. (Bravo! Bravo!) Cette politique a suscité la plus grande satisfaction dans tout le pays et il avait le sentiment que cette politique serait bien accueillie partout. Les députés, qui ont poussé le Gouvernement à adopter cette politique, et qui n'ont manifesté aucune mise en garde qui aurait pu laisser prévoir la possibilité de son rejet, étaient tenus par l'honneur d'appuyer le Gouvernement pour porter cette politique à l'Assemblée législative et ils se devaient de ne pas céder aux rumeurs engendrées par l'indécision, réelle ou apparente, du ministère. Il explique que l'intérêt de la Nouvelle-Écosse exigeait qu'une taxe soit levée sur le charbon et il se dit aussi bien informé des aspirations de la population de cette province que n'importe quel honorable membre de la Chambre. En ce qui concerne le discours du député de Montréal-Centre, la nuit dernière, il (Dr Tupper) est heureux de s'être laissé emporté par un sentiment spontané et d'avoir fait taire son jugement dont la modération, la perspicacité et l'absence de passion sont bien connues de la Chambre. (Bravo! Bravo!) Il (Dr Tupper) conclut en lançant un appel pressant à la Chambre pour qu'elle apporte son appui au Gouvernement placé dans une situation difficile et pour qu'elle adopte une politique qui, il en est certain, aura pour effet de promouvoir les intérêts de toutes les parties de la Puissance et de fonder sa prospérité sur des bases solides.

L'honorable M. Dorion a dit que, l'an dernier, il y a eu 356,000 tonnes de charbon importées dans la province. De ce nombre, 4,000 provenaient de la Nouvelle-Écosse, 196,000 des États-Unis, 159,000 de la Grande-Bretagne vers le Haut-Canada, et 26,000 de la Grande-Bretagne vers le Nouveau-Brunswick. En vertu du nouveau tarif, il a calculé que 93,000 tonnes supplémentaires seraient importées de la Nouvelle-Écosse pour une valeur de \$46,000. Si on imposait une taxe sur la farine, la Nouvelle-Écosse verserait une somme de \$39,000 pour ses importations. Le Nouveau-Brunswick verserait une somme de \$15,000 et le Québec, une somme de \$25,000; un total d'environ \$77,000 sera versé par les différentes provinces afin de permettre à la Nouvelle-Écosse d'obtenir les \$46,000 pour